

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 038/2018

OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Nouvelles Générations Départementales :

L'an deux mille dix-neuf, le 27 du mois de mars à 19 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2019.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Françoise DAMILANO / Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI / Sophie ESPOSITO / Delphine BOLLARO/ Taoufik FATFOUTA/ Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Gracienne DODAIN/ Marc LEROY/Catherine DINI / Jérémy GIBELLIN / Jean-Luc CAMBRA .PROCURATIONS : Eddie DEGIOVANNI à Romain BIANCHI / Véronique PINAI à Alexandra RUSSO.ABSENT : Mélanie MORINI / Jean-Yves LESSATINI/ Sonia CHAKROUNI / Guy GRANIER/ Régine RODRIGUEZ / Jacky DUBIEZSecrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** la demande de l'association NGD en date du 30 janvier 2019,**Considérant** que le montant de cette subvention est prévu dans le cadre du Budget primitif 2019 de la commune

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Il est décidé au Conseil municipal :- d'attribuer une subvention annuelle de **350 €** (trois cent cinquante Euros) à l'association Nouvelles Générations Départementales

- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer toute démarche afin d'assurer le versement de cette subvention.

Nombre de Conseillers en exercice : 27**Présents : 19 Votants : 21 Absents : 6 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 21**AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

 Robert NARDELLI
Maire de DRAP
Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :28/03/2019
et publication en mairie le : 01/04/2019